

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN PLUSIEURS ÉTAPES

Par Mathieu Painchaud-April, chargé de projets — matières résiduelles
CRE-Capitale nationale

Le bac de récup? Ah! Il est plein à craquer chaque semaine! Je ne compte plus les fois où j'ai entendu un tel commentaire provenant d'un citoyen. Bien que cette constatation amène un questionnement sur notre façon de consommer – qui pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un prochain article –, cela témoigne aussi de l'importance qu'on accorde au recyclage. À la maison, on fait de notre mieux, mais, au travail, les lacunes sont souvent nombreuses. Pourtant, il s'agit des mêmes citoyens consciencieux qui garnissent fièrement leur bac bleu à domicile...

On évoque toutes sortes de raisons pour écarter la bonne gestion des matières résiduelles au travail: manque de temps, d'argent, de ressources humaines, etc. Le manque de connaissances constitue aussi un frein dans une telle situation. Comment améliore-t-on la gestion des matières résiduelles au travail? RECYC-QUÉBEC donne une réponse à ceux et celles qui, comme moi, travaillent dans un bureau. Il s'agit du guide *Déchet zéro au boulot*, accessible sur le site Web <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Client/fr/gerer/travail/dechet-boulot/index.html>.

En attendant que vous accouriez à votre ordinateur pour consulter toute l'information dont regorge ce site, j'ai préparé pour vous un aperçu des étapes présentées dans le guide.

Étape 1: S'engager fermement. La direction doit soutenir le processus, car ce n'est qu'avec son accord que les choses pourront réellement progresser. Une politique environnementale permet de bien camper les engagements de l'organisation.

Étape 2: Bien coordonner les actions. La gestion des matières résiduelles se planifie. Comme dans tout autre domaine, l'attribution des responsabilités aux bonnes personnes facilite le progrès. La formation d'un comité vert constitue un bon premier pas.

Étape 3: Identifier et quantifier correctement les matières résiduelles. Avoir un portrait clair de la situation permettra d'établir la priorité dans les interventions à réaliser.

Étape 4: Identifier des mesures concrètes de réduction à la source et de réemploi. Selon le principe des 3R, qui ordonne les modes de gestion selon leur impact environnemental, la réduction et le réemploi précèdent le recyclage. On comprend facilement que le déchet qui n'est pas produit est celui qui est le plus simple à gérer et qui engendre le moins d'impacts. Pour mettre en pratique les deux premiers «R», on peut, par exemple, favoriser l'impression recto verso, utiliser de la vaisselle durable ou limiter l'achat de produits suremballés.



Bloc-notes fait de papier réutilisé



Bacs pour la collecte de piles et de cartouches

Étape 5: Trouver le bon récupérateur. D'abord, il faut vérifier si un récupérateur propose déjà ses services à l'établissement ou si la municipalité offre un service de collecte. Pour évaluer un récupérateur, on doit poser plusieurs questions. Le guide *Déchet zéro au boulot* en énumère plusieurs.

Étape 6: Choisir l'équipement de récupération adéquat. Le choix de l'équipement de récupération repose notamment sur le type de matières résiduelles qu'il contiendra et sur les exigences du récupérateur. Plusieurs critères sont à prendre en considération dans le choix des contenants de récupération: l'esthétisme, le volume, la maniabilité, la sécurité, la durabilité, etc.

Étape 7: Informer et sensibiliser efficacement le personnel. Les étapes 1 à 6 peuvent avoir été mises en place, mais la clé du succès repose sur la participation du personnel. Pour ce faire, rien ne vaut une solide campagne d'information et de sensibilisation ainsi qu'une signalisation adéquate.

Étape 8: Tenir des événements zéro déchet. Ceux-ci ont pour but de permettre aux clients, aux partenaires et aux invités de s'engager dans la démarche de gestion des matières résiduelles. Le CRE-Capitale nationale et les autres formateurs du Conseil québécois des événements écoresponsables (www.evenementecoresponsable.com) peuvent d'ailleurs appuyer ce type de démarche.

Étape 9: Réaliser un suivi de performance en fonction d'objectifs stimulants. Une fois le plan de gestion des matières résiduelles mis en œuvre, cette étape permet d'évaluer l'atteinte des objectifs et de déterminer les possibilités d'amélioration.

Étape 10: Faire connaître l'engagement et les résultats.

Il est possible d'obtenir l'attestation de performance ICI ON RECYCLE! Celle-ci est attribuée par RECYC-QUÉBEC, un organisme gouvernemental crédible, et propose trois niveaux de reconnaissance qui soulignent les efforts de l'établissement.



Attestation de performance ICI ON RECYCLE!

Il s'agit ici d'un résumé, mais de plus amples informations et plusieurs outils se retrouvent sur le site Web du guide *Déchet zéro au boulot*. Par ailleurs, le CRE-Capitale nationale peut accompagner toute organisation désirant améliorer sa gestion des matières résiduelles. Nous proposons actuellement cette nouvelle offre dans le cadre de notre entente avec RECYC-QUÉBEC sur la promotion de la bonne gestion des matières résiduelles et de l'attestation ICI ON RECYCLE!

N'hésitez pas à nous joindre pour avoir davantage d'information.

Vélo-Ville : UNE SEPTIÈME ANNÉE PROMETTEUSE

Par **Émilie Pelletier**, agente de communication
Mobili.T



Mobili.T – le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain – poursuit pour une septième année consécutive son projet Vélo-Ville qui vise l'implantation de vélos en libre-service auprès des employeurs et des institutions scolaires du Québec métropolitain. Cette année, l'objectif est d'atteindre un total de 10 000 prêts!

Lors de la saison 2008, le nombre de prêts de vélos s'est élevé à 5997. Depuis ses débuts en 2003, plus de 18 000 prêts ont

été comptés. Si ces déplacements avaient été effectués en automobile en solo, ils auraient rejeté 90 tonnes de gaz à effet de serre (GES) dans l'air.

Le ministère des Transports du Québec, le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Centre de l'environnement et le Service des résidences de l'Université Laval (SRESUL) offrent encore cette année ce service à leurs travailleurs. Fort de son succès au Service des résidences de l'Université Laval, Vélo-Ville est

désormais accessible à tous les étudiants et résidents et à tout le personnel de l'Université grâce à son nouveau point de service, le PEPS. On y trouvera 10 vélos sur un total de 40 sur le campus universitaire.

La garnison de Valcartier des Forces armées canadiennes se joint cette année aux partenaires du projet Vélo-Ville. Le service compte 20 vélos répartis dans dix points de service différents sur le site. Les militaires sont donc encouragés à utiliser le vélo plutôt que leur auto pour se déplacer sur la base.

Vélo-Ville offre aux employeurs l'occasion de faire leur part pour le développement durable en encourageant leurs employés à utiliser des vélos qui leur sont offerts gratuitement, entre mai et octobre. Il constitue à la fois une solution de rechange positive à l'automobile en solo et un excellent complément au transport collectif. L'utilisation du vélo est économique et contribue de façon significative au développement durable. Elle s'inscrit dans les actions des gouvernements en matière de lutte aux changements climatiques ainsi que dans leurs objectifs qui visent à favoriser l'activité physique.

